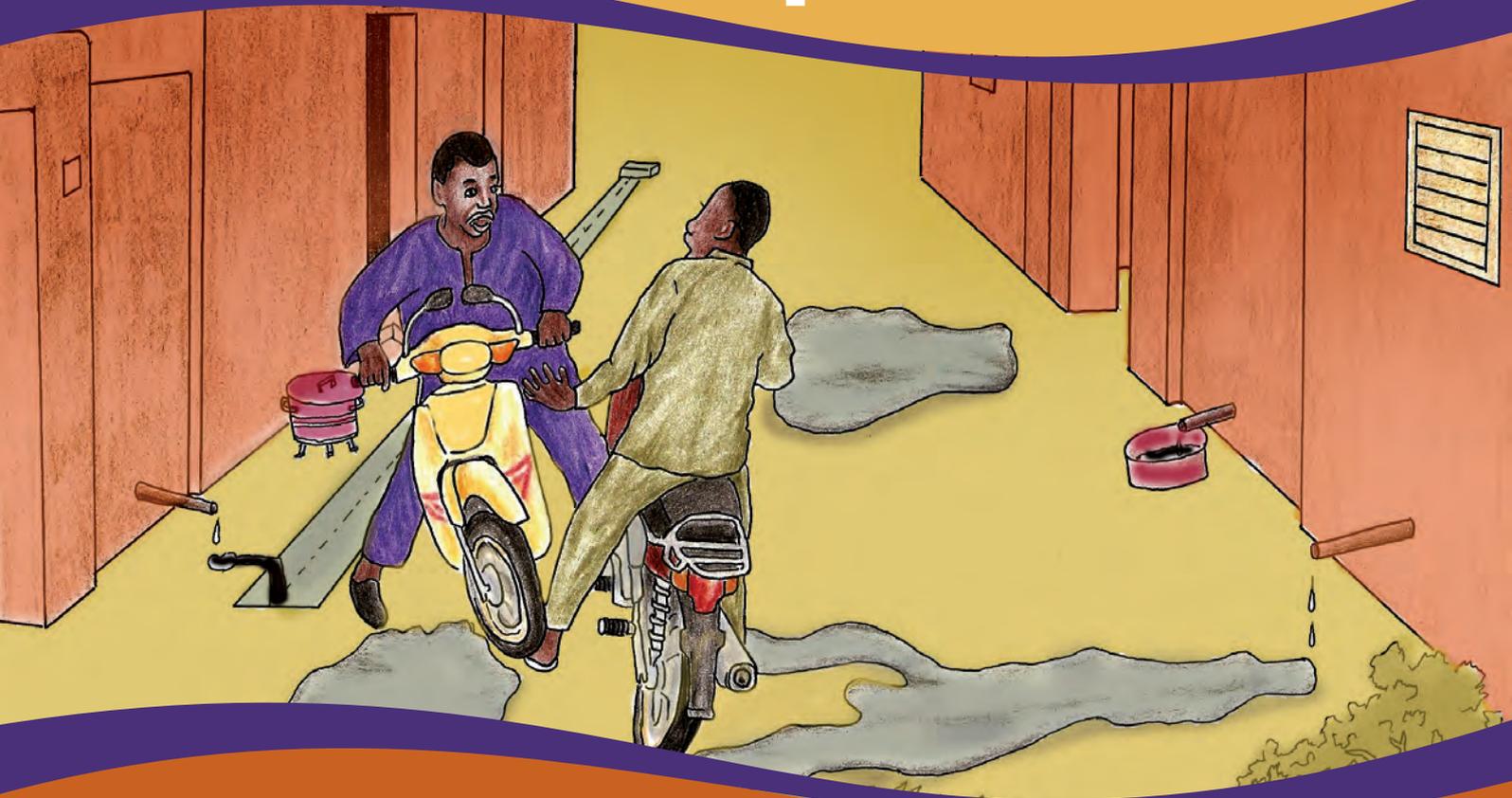


# Assurer l'assainissement pour tous



Des expériences de coopération à partager

Des initiatives à développer



## sommaire

3. Un engagement partagé

4. Un impératif pour lutter contre la pauvreté

8. Des orientations pour l'action

- ◆ Renforcer la volonté politique
- ◆ La stratégie française d'intervention
- ◆ Mobiliser les moyens financiers
- ◆ Les apports de la coopération décentralisée et non gouvernementale

16. Des expériences à partager

Document réalisé avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et européennes,  
de l'Agence française de développement et du Conseil régional d'Île-de-France

**Comité de rédaction** : Guillaume Aubourg (pS-Eau), Denis Dangaix (Arene Île-de-France),  
Laurent Doyen et Charlotte Bayle-Kalinowski (SIAAP)

**Coordination** : Guillaume Aubourg, Denis Dangaix

**Rédaction** : Isabelle Célérier

Conception graphique : Solange Münzer

Crédits photographiques : Guillaume Aubourg, Charlotte Bayle-Kalinowski, Care France, Jean-Pierre David (AIMF), East,  
Echange Sahel, Gret, Solange Münzer, NanciE, SIAAP, Rail Niger

Illustration de couverture : Amadou Aliou Maïga (dit Diadié)

Impression sur papier recyclé : IMP Graphic, Cosne-sur-Loire, avril 2009

# Un engagement partagé



**Assurer l'assainissement pour tous ? Les chiffres sont têtus, l'urgence est toujours là ! Plus de 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à un service de base. Le constat dressé lors du V<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau à Istanbul (du 16 au 22 mars 2009) est sans appel : les OMD<sup>1</sup> pour l'assainissement ne seront pas atteints.**

Et même si, ici ou là, des progrès sont enregistrés, des disparités considérables demeurent entre pays et entre ruraux et urbains. Selon les Nations unies, il ne faudrait pourtant que 10 milliards de dollars par an, pendant 10 ou 20 ans, pour gagner la bataille de l'assainissement de base.

Depuis le précédent forum (à Mexico en 2006), qui a permis aux préoccupations en matière d'assainissement de figurer à l'agenda international, quelques éléments incitent à un optimisme prudent : une véritable dynamique partagée est désormais impulsée à tous les niveaux. L'année internationale de l'assainissement en 2008 a contribué à cette démarche par une mobilisation des décideurs nationaux. Ainsi en Afrique, 32 pays se sont engagés lors du sommet AfricaSan de Durban, à se doter de politiques sectorielles nationales d'assainissement. Encore peu nombreuses, des déclinaisons locales voient le jour avec la définition de stratégies municipales.

La coopération française n'est pas en reste. L'adoption récente du Document d'orientation stratégique (DOS assainissement), la disponibilité accrue de moyens financiers, notamment grâce à l'application de la loi Oudin, viennent accompagner les initiatives

locales dans la conception et la mise en œuvre de nombreuses opérations de coopération décentralisée et non gouvernementale. Réalisées avec et pour les populations et les autorités locales, ces actions de solidarité apportent des réponses locales aux besoins exprimés. Elles constituent également une source précieuse d'enseignements concrets pour de nouvelles initiatives.

Plus que jamais, l'assainissement est « un enjeu mobilisateur ». Trois ans après une première publication<sup>2</sup>, l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies d'Île-de-France (Arene IdF) et le programme Solidarité-Eau (pS-Eau), désormais associés au Syndicat interdépartemental de l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), proposent aux acteurs français un nouveau livret regroupant des informations actualisées sur les axes et documents d'orientation stratégique, ainsi qu'un panel d'initiatives multi-acteurs qui, chacune à leur échelle, contribuent à l'amélioration de l'accès à un service pérenne d'assainissement.

Il vous apportera, nous l'espérons, des éclairages utiles pour accompagner les volontés d'agir et provoquer de nouveaux partenariats locaux.

Assurer l'assainissement pour tous n'est pas une simple incantation, c'est un engagement partagé. Plus que jamais, restons mobilisés !

Marie-Pierre DIGARD, présidente de l'Arene IdF  
Maurice OUZOULIAS, président du SIAAP  
René ALA, président du pS-Eau

<sup>1</sup> Objectifs du millénaire pour le développement.

<sup>2</sup> *L'assainissement dans les pays en développement, les acteurs français s'engagent*, Arene / pS-Eau, 2006

# Un impératif pour lutter contre la pauvreté

**En 2006, plus de 2,5 milliards de personnes – près d'un quart de la population du monde en développement – ne disposaient toujours pas d'un assainissement de base. Un manque de salubrité et d'hygiène responsable de maladies (diarrhées, choléra, malnutrition, etc.) qui tuent chaque semaine 42 000 personnes dans le monde ; des millions de décès chaque année (en particulier chez les enfants) qui pourraient être évités.**

## Un frein majeur au développement

Les répercussions du manque d'assainissement ne s'arrêtent pas à la santé. Entraînant un fort taux d'absentéisme à l'école comme au travail, ces maladies sont également responsables du faible niveau de scolarisation et de pertes économiques importantes dans de nombreux pays.

Près de 90 % des rejets industriels et domestiques sont par ailleurs déversés sans aucune épuration dans les milieux naturels, où ils polluent les nappes phréatiques, les cours d'eau ou les milieux littoraux et marins. Le manque d'épuration nuit donc gravement à l'état écologique des ressources en eau et du littoral, avec des coûts considérables pour les usagers qui se situent en aval des rejets (eau impropre à la consommation humaine, animale, aux cultures agricoles...).

Des conséquences à la fois sociales, sanitaires, humaines et environnementales qui constituent un frein majeur au développement économique des pays du Sud, en particulier en Afrique et en Asie, les deux continents qui enregistrent actuellement les plus faibles taux d'accès à l'assainissement.

## De multiples enjeux

Améliorer l'accès à l'assainissement est donc indispensable pour assurer le développement socio-économique des pays et prévenir certaines maladies. Selon une étude publiée par le *British Medical Journal*, l'assainissement représente l'avancée médicale la plus importante depuis 1840 et permettrait de prévenir 1,5 million de morts chaque année. Le simple fait de disposer de sanitaires réduirait, par exemple, de plus d'un tiers le nombre de décès infantiles liés aux diarrhées, celui de pouvoir se laver les mains de 40 %.

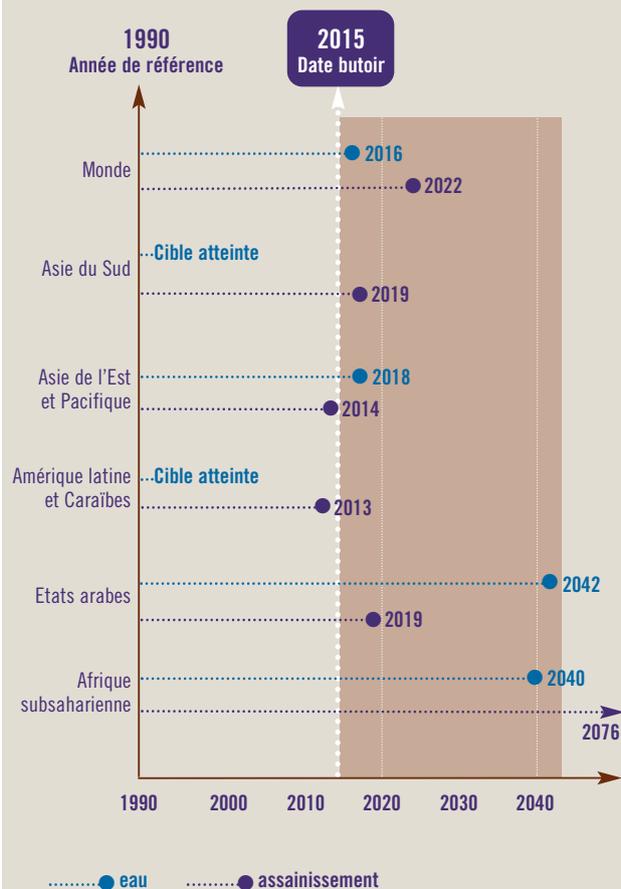
Selon une autre étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'assainissement permettrait également d'agir sur la croissance économique et de réduire la pauvreté, chaque dollar investi dans ce domaine se traduisant, en moyenne, par un bénéfice de 7 dollars.

*Maladies, pertes économiques, faible taux de scolarisation... : le manque d'assainissement a de multiples répercussions.*



## Les OMD pour l'assainissement dans le monde

Certaines régions sont très loin d'atteindre les Objectifs du millénaire en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement.



Source : calculé d'après Unicef 2006

Permettre aux populations d'accéder à un assainissement de base, c'est donc améliorer la santé des populations et diminuer les dépenses qui y sont liées, préserver les ressources en eau et les milieux naturels, ou encore favoriser la croissance économique. Mais c'est aussi améliorer la dignité et le bien-être social et renforcer la sécurité et la scolarisation des populations, en particulier des femmes et des jeunes filles. Dans de nombreux pays, la construction de latrines séparées (garçons/filles) a, par exemple, permis d'augmenter la scolarisation des filles de 10 à 20 %.

## Un des Objectifs du millénaire pour le développement

Autant d'enjeux qui ont conduit la communauté internationale à faire de l'accès à l'assainissement une des 18 cibles des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), au même titre que l'accès à l'eau potable.

En adoptant la Déclaration du millénaire, 189 pays signataires s'étaient déjà engagés en l'an 2000 à « réduire de moitié d'ici 2015 la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer ». Deux ans plus tard, lors du Sommet mondial du développement durable qui se tenait à Johannesburg, la communauté internationale décidait d'ajouter une nouvelle cible au 7<sup>e</sup> objectif des OMD (Assurer un environnement durable), celle de « réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de population qui n'a pas accès à des services d'assainissement de base ».

Un objectif réaliste puisque selon les Nations unies, 10 milliards de dollars par an permettraient de réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes qui n'ont pas accès à un assainissement de base, voire d'équiper le monde entier en sanitaires si cet effort était maintenu pendant dix ou vingt ans. Dix milliards de dollars, soit moins de 1% de l'ensemble des dépenses militaires mondiales en 2005, un tiers des dépenses mondiales en bouteilles d'eau, ou l'équivalent de ce que les Européens dépensent en glaces chaque année...



10 milliards de dollars par an permettraient de réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes qui n'ont pas accès à un assainissement de base.

## Qu'est-ce que l'assainissement ?

L'assainissement, selon la définition retenue dans cette publication, vise à améliorer les conditions sanitaires des populations (installations à domicile, dans les écoles, les centres de santé, etc.) et à éviter la dégradation du milieu naturel grâce à un traitement approprié des eaux usées domestiques (eaux ménagères, excréta), pluviales, artisanales ou industrielles.

Les techniques employées diffèrent selon le type de zone (urbaine ou rurale), le contexte géographique et climatique, la taille de la population, les moyens disponibles et les habitudes culturelles. Des techniques qui doivent également prendre en compte la demande des populations, les contraintes économiques locales, et les capacités de mise en œuvre et d'appropriation des différents acteurs (usagers, autorités locales, opérateurs publics, etc.).

### Il existe 3 types d'assainissement

- ◆ **L'assainissement autonome**, généralement constitué de latrines ou de toilettes à chasse d'eau pour les urines et excréta, et d'un puisard pour collecter les eaux domestiques (cuisine, douche, vaisselle). Les latrines se composent d'une simple planche ou dalle posée en travers d'une fosse. Une fois remplies, les fosses simples doivent être vidangées régulièrement. Basé sur les capacités d'autoépuration des sols, le puisard permet quant à lui de collecter les eaux usées faiblement chargées en polluants organiques avant qu'elles soient rejetées dans le milieu naturel.
- ◆ **L'assainissement semi-collectif**. Adapté à un petit groupe d'habitations, il comprend un réseau d'égout à petit diamètre enterré à faible profondeur associé à un système de traitement sommaire décentralisé.
- ◆ **L'assainissement collectif avec réseaux d'égouts**. Particulièrement adapté aux zones à densité de population élevée et forte consommation d'eau, il ne se rencontre que dans les quartiers centraux de grandes villes car il présente plusieurs inconvénients : onéreux à l'investissement et en coûts de fonctionnement, il nécessite des équipements spécifiques et une main-d'œuvre qualifiée pour son entretien.

◆ Pour plus d'information : *L'assainissement dans les pays en développement, les acteurs français s'engagent*, Arene / pS-Eau, 2006.



### Le traitement des eaux usées

Différentes techniques permettent ensuite de traiter les eaux usées afin de réduire leur charge polluante et permettre leur rejet dans le milieu naturel ou leur réutilisation éventuelle.

- ◆ **L'autoépuration**. Les eaux usées des puisards sont éloignées des habitations par des canalisations jusqu'aux zones où elles peuvent s'infiltrer dans le sous-sol qui assure lui-même cette dépollution naturelle.
- ◆ **La fosse septique**. Elle permet de liquéfier les matières, sous l'action des bactéries naturellement présentes dans les effluents, tout en assurant un rôle de décantation. Les effluents résiduels sont ensuite évacués vers des systèmes de traitement adaptés.
- ◆ **Les stations d'épuration**. Dimensionnées en fonction du débit quotidien moyen des effluents produits, ces équipements accélèrent le processus épuratoire par l'action de bactéries. Il s'agit de procédés intensifs de traitement des eaux usées avant rejet dans le milieu naturel. Pour des raisons sanitaires évidentes, elles doivent être éloignées des habitations, tout en étant suffisamment proches pour éviter les surcoûts liés à la distance à parcourir.
- ◆ **Le massif filtrant**. Pouvant parfois permettre de réalimenter les nappes phréatiques surexploitées, il consiste à infiltrer les effluents à travers un massif de sable pour dégrader la matière organique, éliminer les matières en suspension par filtration, et les micro-organismes pathogènes par filtration et absorption.
- ◆ **Le lagunage**. Particulièrement adaptée au traitement de faibles volumes, cette technique naturelle de filtration par des micro-organismes, des algues et des plantes aquatiques, dont les performances s'améliorent en climat tropical, constitue une bonne alternative pour les pays du Sud. L'eau ainsi épurée peut parfois être réutilisée pour les besoins agricoles.

## Un résultat loin d'être atteint à mi-parcours

Si des progrès importants ont d'ores et déjà été accomplis vers la réalisation des OMD, beaucoup reste encore à faire d'ici la date butoir de 2015, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'assainissement.

Depuis 1990, le nombre de personnes utilisant des installations sanitaires améliorées dans les régions en développement a augmenté de plus de 1 milliard, notamment en Asie du Sud et de l'Est, deux sous-régions qui ont enregistré de notables progrès. Mais atteindre la cible fixée par les OMD suppose qu'1,6 milliard de personnes supplémentaires y accèdent au cours des sept prochaines années, soit un rythme beaucoup plus important que celui enregistré jusqu'à présent.

Et si la situation s'améliore en Asie du Sud, où le taux de couverture en assainissement est passé de 18 % en 1990 à 35 % en 2004, elle demeure très préoccupante sur le continent africain, où ce taux n'a progressé que de 3 %. Confrontés à la croissance démographique, à des difficultés de développement économique et à une crise alimentaire dont l'ampleur et la durée restent incertaines, certains pays ont même enregistré une dégradation de leur taux d'accès à l'assainissement.



*Malgré des progrès importants, la situation reste particulièrement inquiétante en Afrique où le taux d'accès à l'assainissement n'a progressé que de 3 % en quinze ans.*

## Redoubler d'efforts

En 2006, il restait encore 54 pays où moins de la moitié de la population utilisait des installations sanitaires améliorées, dont les trois quarts en Afrique subsaharienne. Une région où 60 % de la population urbaine (contre un peu plus d'un tiers dans les pays en développement) vivait à la même époque dans des bidonvilles, qui se caractérisent notamment par le



*Une latrine villageoise africaine.*

## Prédominance des systèmes autonomes en Afrique

Le continent africain se caractérise par une écrasante prédominance de l'assainissement autonome (latrine, puisard) pour des raisons essentiellement pragmatiques : faiblement consommateur d'eau, il présente un faible coût d'investissement et de modestes contraintes d'entretien. La connexion à un réseau d'assainissement restant un privilège réservé aux habitants des centres villes, l'assainissement autonome est souvent la seule technologie abordable pour de nombreux ménages.

manque d'eau et d'assainissement. Bien que la moitié de la population mondiale vive actuellement en zone rurale, les villes abritent ainsi à elles seules plus de 70 % des personnes n'ayant pas accès à l'assainissement.

Parallèlement, la défécation à l'air libre, qui met en danger l'ensemble de la communauté en raison du risque accru de contracter des maladies diarrhéiques, le choléra, des infestations vermineuses, etc., était toujours pratiquée par près de la moitié de la population en Asie du Sud et par plus du quart des personnes vivant en Afrique subsaharienne, essentiellement dans le monde rural.

Une situation qui reflète le manque de priorité politique en matière d'assainissement, que ce soit au niveau local, national ou international, et la faiblesse des ressources qui y sont affectées. Au risque de mettre à mal certains succès remportés dans la lutte contre la pauvreté.



# Des orientations pour l'action

## Renforcer la volonté politique

Que ce soit au niveau régional, national ou local, les initiatives politiques se multiplient pour tenter d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement.

### Des plans d'action au niveau régional

#### ◆ La déclaration eThekwini

Réunis à Durban (Afrique du Sud) pour la seconde Conférence africaine sur l'assainissement et l'hygiène (AfricaSan 2008), les ministres et chefs de délégation responsables de l'assainissement et de l'hygiène de 32 pays africains se sont officiellement engagés, dans la déclaration eThekwini, à prendre une dizaine de mesures pour aboutir aux objectifs fixés d'ici 2015.

Alors qu'un million d'Africains meurent encore chaque année de maladies transmises par l'eau et que plus de 60 % de la population africaine n'ont toujours pas accès à un assainissement sans risque, les pays signataires se sont notamment accordés sur trois engagements prioritaires :

- adopter et mettre à jour (lorsqu'elles existent) des politiques nationales d'hygiène et d'assainissement dans les douze mois suivant la Conférence, et établir un plan national d'envergure en vue d'atteindre les OMD ;

### Le PEPAM au Sénégal

Adopté en 2005 par le gouvernement du Sénégal, le Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire (Pepam) repose sur un principe essentiel : seuls les efforts concertés de l'État, de la société civile, des collectivités locales, mais aussi des ONG, du secteur privé et des partenaires au développement permettront d'atteindre concrètement les Objectifs du millénaire pour le développement. Basé sur différents instruments, comme une loi fixant le cadre juridique de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, un Manuel des projets (environnement institutionnel et réglementaire, outils et règles de conception des projets, suivi-évaluation, etc.) destiné à tous les acteurs, ou encore un Plan local d'hydraulique et d'assainissement élaboré au niveau de chacune des 320 communes rurales du Sénégal, le Pepam constitue un cadre global dans lequel doivent désormais s'inscrire l'ensemble des interventions. Un «cadre unifié d'interventions» fondé sur la responsabilisation de tous les acteurs, générateur de synergies et d'efficacité, dont l'objectif est d'encourager et de fédérer les initiatives, tout en garantissant leur cohérence.

◆ [www.pepam.gouv.sn](http://www.pepam.gouv.sn)



*L'assainissement nécessite la prise en compte de la demande des populations et leur participation aux prises de décision.*

- confier la direction et la coordination de ces politiques nationales à un organe unique rassemblant « tous les intervenants pertinents » (responsables des finances, de la santé, de l'eau, de l'éducation, du genre et de la gouvernance locale), une mesure qui devrait permettre de redessiner le paysage institutionnel du secteur et d'améliorer grandement son efficacité ;
- et enfin allouer une ligne budgétaire spécifique aux programmes d'assainissement et d'hygiène, d'un montant minimal de 0,5 % du PIB.

Cette déclaration appelle également les banques de développement, les bailleurs de fonds et le secteur privé à augmenter leur appui, et l'Union africaine à assumer le soutien pratique à la mise en œuvre de ces engagements. En 2008, lors du sommet de Charm El Cheikh, les chefs d'Etats de l'Union africaine se sont engagés à prendre en compte la déclaration eThekwini.

## Des politiques nationales mieux définies

De nombreux pays africains se sont lancés dans l'élaboration de politiques et stratégies nationales d'assainissement. Indispensables pour le développement du secteur, ces dernières permettent de traduire la volonté politique en actions concrètes et constituent un cadre de référence pour le partage des rôles entre acteurs et définir les actions à mener. Une tendance qui reflète la volonté de disposer d'un cadre politique pour « piloter » le secteur et celle de faire de l'assainissement, non plus un sous-secteur de l'eau potable ou de l'environnement, mais un secteur à part entière.

## Des stratégies locales associant tous les partenaires

### ◆ Les stratégies municipales concertées

La collectivité locale étant un acteur clé pour assurer la mise en œuvre des services avec l'ensemble des acteurs locaux, le Partenariat pour le développement municipal (PDM), qui regroupe les associations nationales de collectivités locales d'Afrique de l'Ouest et du Centre, et le programme Solidarité-Eau (pS-Eau) ont lancé en 2005 un programme expérimental destiné à accompagner les collectivités locales africaines dans l'élaboration de

### Le Forum mondial de l'eau, une tribune pour le Partenariat français

Tous les trois ans, le Conseil mondial de l'eau organise, en partenariat avec les autorités du pays d'accueil, le Forum mondial de l'eau. La V<sup>e</sup> édition s'est tenue du 16 au 22 mars 2009 en Turquie, à Istanbul.

Ce V<sup>e</sup> Forum a été l'occasion pour le Partenariat français pour l'eau (PFE), qui rassemble les principaux acteurs français de l'eau intervenant à l'international (ministères, ONG, entreprises, collectivités territoriales, organismes de bassin et organisations scientifiques et techniques), de maintenir l'attention des décideurs politiques sur les défis de l'eau.

Créé à l'issue du IV<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau de Mexico pour contribuer à relever les défis mondiaux de l'eau et de l'assainissement pour tous au XXI<sup>e</sup> siècle, le PFE a ainsi profité de la tribune d'Istanbul pour porter quatre messages principaux à la communauté internationale, dont le premier concerne l'assainissement, une priorité vitale pour les populations, en particulier dans les mégalo-poles.

Une priorité qui nécessite notamment de clarifier les responsabilités de chaque acteur (de l'État au bénéficiaire), de traduire la volonté politique par des stratégies nationales et des plans d'action chiffrés, et enfin de mettre en place des mécanismes de financement pérennes abordables pour tous.

◆ [www.partenariat-francais-eau.fr](http://www.partenariat-francais-eau.fr)

◆ [www.pseau.org/istanbul](http://www.pseau.org/istanbul)

## Les 7 axes d'orientation stratégique de la coopération française

- ◆ Faire de l'assainissement une priorité des décideurs politiques et des bailleurs de fonds
- ◆ Construire les projets sur la demande exprimée par les bénéficiaires
  - . Connaître les demandes des bénéficiaires
  - . Faire de la promotion de l'assainissement et de l'hygiène une composante essentielle des projets
- ◆ Élaborer ou renforcer un cadre sectoriel adapté
  - . Appuyer l'élaboration de politiques et stratégies nationales
  - . Appuyer l'élaboration de stratégies locales
- ◆ Mettre en place des infrastructures et équipements répondant aux demandes des usagers
  - . Diversifier les offres techniques
  - . Appuyer le développement ou l'amélioration d'infrastructures d'assainissement autonome ou semi-collectif
  - . Accompagner le développement des équipements de collecte et d'évacuation des eaux pluviales
  - . Appuyer développement de l'assainissement dans les lieux publics à caractère social
  - . Inciter les artisans et les industriels à s'équiper pour prétraiter leurs rejets
- ◆ Renforcer les capacités de la maîtrise d'ouvrage et accompagner l'émergence d'un marché local
  - . Renforcer les capacités locales de maîtrise d'ouvrage et des acteurs locaux
  - . Appuyer le développement et la structuration des opérateurs privés locaux
- ◆ Mettre en place des mécanismes de financements durables et différenciés
  - . Valoriser la diversité des instruments financiers disponibles
  - . Systématiser le recouvrement des coûts des services
- ◆ Améliorer les connaissances par l'évaluation, la capitalisation et la diffusion des acquis
  - . Soutenir la recherche et l'expérimentation
  - . Systématiser l'évaluation des actions



Le DOS assainissement est disponible à l'adresse :  
[www.pseau.org/biblio/dos-assainissement](http://www.pseau.org/biblio/dos-assainissement)

stratégies associant tous les partenaires pour définir les actions prioritaires à mener dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Financé par la Commission européenne, l'Agence française de développement (AFD) et le ministère français des Affaires étrangères et européennes (MAEE), ce programme s'appuie sur la mobilisation, à chaque étape, autour de la municipalité, des populations et des divers intervenants du secteur, pour établir une stratégie collectivement conçue et validée, et faciliter la complémentarité des efforts locaux et extérieurs, en particulier avec les coopérations décentralisées et les bailleurs de fonds. Dans chaque ville, la démarche comprend un diagnostic socio-écono-

mique, technique et institutionnel, à l'écoute de chaque acteur, de la demande et de l'offre. Ce diagnostic est suivi d'un processus concerté pour élaborer la stratégie. Au cœur du processus, la municipalité bénéficie de l'appui d'un consultant local.

Expérimentée dans sept villes (Koudougou au Burkina Faso, Dschang et Ebolowa au Cameroun, Ziguinchor au Sénégal, Tahoua au Niger, Abomey au Bénin et Rosso en Mauritanie), cette démarche est en cours dans quatre nouvelles villes (Louga au Sénégal, Grand-Bassam en Côte-d'Ivoire, Dolisie au Congo et Bandundu en RDC Congo).

◆ **Contact :** [www.pseau.org/smc](http://www.pseau.org/smc)



## La stratégie française d'intervention

**Afin d'amplifier sa politique de coopération dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement, la France s'est dotée en 2005 d'une stratégie interministérielle « Eau et assainissement » qui définit l'assainissement comme une priorité de l'Aide publique au développement (APD).**

### Le document d'orientation stratégique

Pour préciser ces orientations, les pouvoirs publics ont élaboré en concertation avec tous les acteurs du secteur (collectivités locales, milieu associatif, secteur privé et organismes de recherche), un Document d'orientation stratégique (DOS) spécifique à l'assainissement. Ce document adopté le 15 février 2008, définit un cadre pour l'action de coopération des institutions publiques françaises dans le domaine des eaux usées. Il fixe 7 grands axes d'intervention (cf. ci-contre) qui se déclinent déjà dans une multitude d'actions mises en œuvre par les associations, les collectivités locales et leurs partenaires du Sud dans de nombreux pays du monde.



*Les orientations de la coopération française se déclinent en une multitude d'actions.*

Document de référence, le DOS présente la stratégie française dans laquelle tous les porteurs de projets et opérateurs, aussi bien français que partenaires du Sud ou internationaux, sont invités à inscrire leurs programmes et projets.

Document de communication également, le DOS expose au grand public, aux bailleurs de fonds et aux autorités des pays bénéficiaires, les grands principes que la France entend promouvoir ainsi que les objectifs qu'elle se fixe dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

## Trois principes de base

En matière d'assainissement, la stratégie française repose sur les principes suivants :

- agir simultanément sur les trois « maillons » de la filière : l'amont (accès à un système d'assainissement, collecte et éventuellement prétraitement au niveau de l'utilisateur individuel ou industriel), l'intermédiaire (évacuation des résidus non traités sur place : eaux usées, eaux pluviales ou produits de vidange), et l'aval (traitement et valorisation des produits évacués) ;

- concilier les impératifs de santé publique et de protection du milieu naturel, en améliorant les conditions sanitaires des populations et en évitant la détérioration du milieu naturel grâce à un traitement approprié de l'ensemble des eaux usées ;

- promouvoir des solutions techniques adaptées à chaque contexte, en tenant compte de la demande des populations, de la capacité à payer des futurs usagers, des pratiques et comportements liés à l'assainissement, des exigences du milieu naturel, de la densité de population, et des capacités des acteurs locaux.



# Mobiliser les moyens financiers

**La plupart des politiques et stratégies nationales rencontrent encore de réelles difficultés à mobiliser les budgets nécessaires à leur mise en œuvre effective.**



*L'amélioration des conditions sanitaires requiert d'importants moyens, financiers et humains, notamment en milieu urbain, pour agir efficacement sur la santé publique.*

Au Sénégal, les ressources mobilisées ou attendues pour le développement de l'accès à l'assainissement rural sur la période 2005-2015 s'élèvent ainsi à 27 milliards de francs CFA pour des besoins estimés à 110 milliards.

Un taux de mobilisation (25 %) très inférieur aux besoins, ce qui explique, au Sénégal comme ailleurs, la stagnation des progrès enregistrés depuis 2004, et la nécessité de redoubler d'efforts pour mobiliser les moyens financiers, un domaine où les différents acteurs français (gouvernement, ONG, collectivités territoriales, agences de l'eau, secteur privé...) apparaissent de plus en plus engagés.

## Une priorité de l'Aide publique au développement (APD)

L'ensemble des institutions publiques françaises intervient dans le secteur de l'assainissement : MAEE, ministère des Finances et de l'Industrie, ministère de l'Écologie et du Développement durable, Agence française de développement (AFD), Fonds français de l'environnement mondial (FFEM). Une mobilisation qui place la France au 4<sup>e</sup> rang des bailleurs bilatéraux dans le



L'aménagement de la voirie pour améliorer l'assainissement à Abomey, au Bénin (cf. page 22).

## L'appel à projets de 2007, en direction des ONG

Après avoir retenu l'assainissement comme priorité sectorielle en 2007, la Mission d'appui à l'action internationale des ONG (MAAIONG) de la direction générale de la Coopération internationale et du Développement du ministère des Affaires étrangères et européennes a lancé un appel à initiatives en direction des ONG françaises sur le « *renforcement des organisations des sociétés civiles du Sud pour un meilleur accès pour tous à l'assainissement et pour la préservation de la ressource en eau* ».

Ces projets devaient impérativement favoriser le renforcement des capacités des organisations des sociétés civiles du Sud en matière d'assainissement, et concerner une ou plusieurs des problématiques suivantes : gouvernance, infrastructures, promotion et sensibilisation à l'hygiène et à la préservation de l'environnement, recherche et capi-

talisation, plaidoyer et éducation au développement. **Depuis 2009, l'AFD est l'interlocuteur des ONG pour le financement de ce type de projet.**

### Les projets retenus

Sept projets avaient été retenus fin 2008 pour un montant total de 7,9 millions €, dont 3,3 millions du MAEE ainsi répartis :

- Croix-Rouge/Yémen (400 k€) ;
- Secours catholique/Éthiopie (318 k€) ;
- SOS Sahel/Burkina Faso (630 k€) ;
- Solidarité entr'aide/Madagascar 268 k€) ;
- Initiative développement, Action contre la faim/Haïti (600 k€) ;
- Aide et action/Sénégal (500 k€) ;
- ENDA-Europe/Burkina Faso, Cameroun, Sénégal (600 k€).

◆ [www.pseau.org/outils/actions](http://www.pseau.org/outils/actions)

domaine de l'eau potable et de l'assainissement, avec une contribution comparable à celle des institutions multilatérales engagées dans des programmes d'assainissement.

## Le rôle de l'Agence française de développement

Opérateur pivot du dispositif français d'aide publique au développement, l'Agence française de développement (AFD) est une institution financière qui participe au développement dans une soixantaine de pays. Dans le domaine de l'assainissement, elle encourage notamment les politiques municipales volontaristes (relayant la demande croissante en systèmes autonomes et visant la création d'un véritable marché économique) et des niveaux d'accès et de service satisfaisants mais différenciés (individuels, semi-collectifs ou col-

## Le financement de la coopération décentralisée par l'AFD

Pour développer des partenariats avec des acteurs de coopération décentralisée et des ONG, l'AFD a ouvert un nouveau type de financement aux collectivités et au monde associatif : « Les concours à faibles montants ». Dans ce cadre, l'AFD cofinance des opérations qui offrent un caractère mobilisateur et innovant à fort impact, et dont les montants varient entre 300 000 € et 750 000 €. Une première expérience a été réalisée dans la ville libanaise de Bkassine : la réhabilitation des tunnels d'adduction en eau potable, initié par la communauté urbaine de Lille métropole, dans le cadre de son programme de coopération pour la mise en place d'un cycle intégré de la gestion de l'eau, déjà soutenu par le ministère des Affaires étrangères et européennes.

◆ Robert de la Rochefoucauld : delarochefoucauld@afd.fr

lectifs), selon les caractéristiques physiques des quartiers, l'habitat et les capacités financières des bénéficiaires.

Outre l'accès aux services de base en assainissement, elle s'attache également à financer la dépollution domestique et industrielle pour préserver les milieux naturels.

Entre 2001 et 2005, le montant annuel moyen des engagements de l'AFD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans les pays en voie de développement s'est ainsi élevé à 120 millions d'euros (dont 40 millions pour l'assainissement), soit près de 20 % de ses engagements totaux. Durant cette période plus de 200 000 personnes ont accédé à l'assainissement et plus de 730 000 autres ont vu leur qualité de service améliorée. Conformément aux engagements de la France de doubler son aide au secteur de l'eau, la contribution 2007 de l'AFD a atteint 317 millions €, dont 50 % (158,5 millions e) pour l'eau et 50 % pour l'assainissement.

◆ [www.afd.fr](http://www.afd.fr)



# Les apports de la coopération décentralisée et non gouvernementale

## Partenariat, souplesse et réactivité

La mise en place d'un service public dans une collectivité du Sud devant être envisagée sur plusieurs années, les actions de coopération décentralisée nécessitent de privilégier une logique de partenariat. Un engagement entre collectivités locales, basé sur la confiance réciproque et la reconnaissance des complémentarités de chacun, permet non seulement de réaliser conjointement plusieurs actions (dont la qualité et la pertinence seront régulièrement appréciées par tous les partenaires), mais aussi de définir ensemble les actions à venir.

Différentes expériences internationales ont d'ores et déjà montré que les acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale (CNDG) étaient les plus à même de mettre en

œuvre cette logique de partenariat. Ces coopérations s'illustrent par trois caractéristiques essentielles :

- ◆ un nombre limité d'intervenants, qui facilite les négociations, autorise la réorientation rapide d'un projet, et permet de réduire considérablement les délais de réalisation ;
- ◆ une rapidité d'engagement et de décaissement des fonds, qui réduit au maximum les délais entre réunions d'information des bénéficiaires et mise en œuvre des infrastructures publiques ;
- ◆ une capacité à mobiliser des fonds complémentaires et des compétences externes pour mener des projets d'envergure à l'échelle locale, en collaboration avec des professionnels du développement.

Autant de spécificités qui offrent ainsi à la coopération décentralisée et non gouvernementale la possibilité de réagir rapidement face aux imprévus. Privilégiant la dimension locale, ce type de partenariat propose en outre un mode d'intervention pragmatique, proche du terrain, apte à répondre aux préoccupations des élus locaux.

## Une approche complémentaire aux coopérations bi et multilatérales

La coopération décentralisée et non gouvernementale s'articule aux coopérations bi et multilatérales, à plusieurs niveaux :

- ◆ elle intervient à une échelle moindre en mobilisant des financements plus faibles sur des petits projets locaux, mettant ainsi en œuvre des méthodologies et des outils innovants (par exemple dans la définition et la mise en place de stratégies municipales pour l'accès aux services de base) ;

### Les deux piliers de la coopération décentralisée

La coopération décentralisée repose sur deux axes d'intervention principaux :

- **l'appui institutionnel** correspond souvent à des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, mais aussi à des formations, des actions de sensibilisation et d'information... C'est un volet essentiel pour la pérennité des programmes ; il offre aux collectivités territoriales du Nord la possibilité de s'engager avec celles du Sud sur toutes les compétences techniques qu'elles savent déployer. Avec un gain réel d'efficacité lorsque ces actions mobilisent les services techniques des collectivités partenaires ou d'autres opérateurs (universités, centres de recherche...) selon les besoins exprimés ;
- **l'aide à l'investissement** permet de financer des infrastructures plus ou moins lourdes, dans le cadre de plans annuels ou pluriannuels. Un domaine où l'effet levier constitue l'un des principaux atouts de la coopération décentralisée en matière d'aide au développement : le financement apporté par une collectivité française ouvre la possibilité d'obtenir un complément financier d'autres bailleurs.

- ◆ Voir l'exemple de Dori, page 25.
- ◆ [www.cites-unies-france.org](http://www.cites-unies-france.org) ◆ [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



*De nombreuses compétences locales peuvent être mobilisées pour la conception et la mise en œuvre des projets.*

- ◆ elle réalise ses actions sur la base d'une relation « local à local » sans passer par les instances et services étatiques, ce qui permet de renforcer les processus de décentralisation en cours, en donnant une forte légitimité aux élus locaux ;
- ◆ elle respecte les politiques sectorielles nationales et accompagne les autorités dans la définition et la mise en œuvre de leurs plans d'action ;
- ◆ elle privilégie les zones particulièrement démunies, comme les quartiers périurbains, que les acteurs non gouvernementaux choisissent d'investir pour mettre en place un service de l'eau et de l'assainissement pérenne et durable.

## Des initiatives multiples

Les collectivités locales et les acteurs non gouvernementaux français sont déjà engagés dans plus d'une centaines d'opérations : multipartenariats, complémentarité, effet levier dans le domaine financier, qu'il s'agisse d'appui institutionnel, de la mise en place d'un service public ou du financement d'infrastructures, de sensibilisation à l'hygiène et au changement de comportements...

Sans prétendre à l'exemplarité, les actions présentées dans les pages suivantes témoignent de cette dynamique engagée. Elles s'inscrivent chacune dans un ou plusieurs des axes définis par le DOS. Elles diffèrent selon les zones géographiques et climatiques, rurales ou urbaines, et illustrent la singularité de la coopération décentralisée, tout en montrant qu'il est également possible d'intervenir sur une plus large échelle.



# Des expériences à partager

## Connaitre les demandes des bénéficiaires

« Pour être réaliste et durable, tout projet doit se fonder sur une analyse de la demande sérieuse s'appuyant si possible sur des études socio-économiques de référence. »

## Accès communal à l'eau potable et à l'assainissement des provinces de Kandal et Takeo

### CAMBODGE (2006-2009)

• **Partenaires** : Gret, Association cambodgienne d'approvisionnement en eau, Comités provinciaux de développement rural, ExCom de Takeo et de Kandal, Rain Water Cambodia • **Coût total** : 1 081 005 € • **Financements** : MAEE, Fondation Ensemble, apport communal

Les systèmes communautaires traditionnels basés sur l'hydraulique villageoise n'étant plus adaptés à la demande d'une population rurale, un nombre croissant de gros bourgs cambodgiens connaissent de sérieux problèmes d'approvisionnement en eau potable et en assainissement.

Lancé par le Groupe de recherche et d'échanges technologiques (Gret) en 2006, le Programme d'accès communal à l'eau potable et à l'assainissement au Cambodge (Pacepac) vise à renforcer l'aptitude des communes à planifier, assurer le montage financier et gérer des services de base. Ce programme se fixe par ailleurs comme objectif d'impliquer les futurs usagers dans l'analyse des besoins.

A côté du renforcement des capacités institutionnelles des autorités communales et de l'appui technique à la maîtrise d'ouvrage, le Pacepac accorde ainsi une place importante à un principe largement défendu par le gouvernement cambodgien : l'approche par la demande, à travers laquelle le ministère du Développement rural et celui des Mines, de l'Industrie et de l'Énergie, ont claire-



*L'implication des populations bénéficiaires : un principe largement défendu par les autorités cambodgiennes*

ment exprimé leur désir de voir les populations décider du niveau et du type de service dont elles bénéficieront.

Impliquées dans les processus de décision, les populations bénéficiaires sont également invitées à contribuer, au moins en partie, aux coûts d'investissement et de gestion du système. Ce programme, qui vise à apporter des réponses adaptées aux besoins des familles les plus démunies, privilégie les communes et les communautés ayant dès le départ manifesté un fort niveau d'engagement et de motivation.

◆ **Contacts** : [monvois@gret.org](mailto:monvois@gret.org) • [www.gret.org](http://www.gret.org)

## Promouvoir l'assainissement et l'hygiène, une composante essentielle

« L'adoption de comportements hygiéniques de la part des usagers des dispositifs d'assainissement permet d'augmenter très nettement les impacts sanitaires découlant de la réalisation d'infrastructures d'assainissement. »

### Aqua-Vie : amélioration de la qualité de vie des ménages urbains et ruraux pauvres

#### TOGO (2007-2010)

• **Partenaires** : Care, Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût (Crepa – Togo), Fédération des organisations de développement de la région des Savanes • **Coût total** : 1 408 989 € • **Financements** : Union européenne (Facilité Eau) : 1 056 742 €, syndicat des eaux d'Ile-de-France : 88 000 €, agence de l'eau Seine-Normandie : 58 200 €, Crepa – Togo : 122 582 €, Care : 83 465 €

Présente à Dapaong, la capitale administrative de la région des Savanes au Togo, depuis les années 2000, notamment à travers un partenariat avec Issy-les-Moulineaux, l'association Care s'est lancée en 2007 dans un projet de plus grande envergure grâce à la « Facilité Eau » de la Commission européenne.

D'une durée de trois ans et destiné à assurer un accès équitable et durable à l'eau potable et aux services d'assainissement dans 60 localités de la région, le projet repose sur trois types d'actions : l'accessibilité aux infrastructures, le renforcement de capacités des acteurs, et le changement de comportement des communautés bénéficiaires.

Outre 23 forages d'eau potable, 364 latrines familiales et 60 latrines publiques, il s'est ainsi attaché à développer du matériel information-éducation-communication (IEC), à sensibiliser et à éduquer la population aux problèmes de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, à former des éducateurs et éducatrices, ainsi qu'à renforcer le rôle des enfants en milieu scolaire pour la gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement.

Un volet plus particulièrement destiné aux acteurs comprend, pour sa part, l'organisation de sessions de formation des éducateurs, enseignants, agents de santé ou agents de promotion sociale, aux risques liés à l'eau et à l'absence d'assainissement, et la multiplication et la vulgarisation de documents sur la politique nationale en matière d'hygiène et d'assainissement.

Deux ans après son lancement, le projet contribue déjà à la réduction des maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau et à l'absence d'assainissement adéquat, un impact particulièrement positif chez les enfants de moins de 5 ans qui sont les plus vulnérables.

La participation des femmes aux prises de décisions et à la gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement a, par ailleurs, un impact très positif sur leur rôle dans les collectivités et leur représentativité au sein des comités. Des impacts largement positifs d'ores et déjà perceptibles qui amènent Care à envisager l'extension du projet à d'autres zones de la région des Savanes.

◆ **Contacts** : [info-care@carefrance.org](mailto:info-care@carefrance.org) • [www.carefrance.org](http://www.carefrance.org)



*La participation des femmes aux prises de décisions et à la gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement accroît l'impact des investissements sur la santé publique.*

## Soutenir l'élaboration de stratégies locales

« Définir une stratégie locale pour l'amélioration pérenne du service d'assainissement. [...] Cette stratégie précise le rôle de chacun et les synergies à mettre en œuvre ; elle facilite la complémentarité des efforts locaux et extérieurs. »

### Eau et Assainissement pour un développement durable dans la commune rurale de Torodi

#### NIGER (2006-2009)

- **Partenaires** : Eau Vive, commune de Torodi, Groupe d'appui au développement rural - Recherche action (GADR-RA - Niger) • **Coût total** : 1 944 258 €
- **Financements** : Union européenne, commune de Torodi, mairie de Paris, syndicat des eaux d'Ile-de-France, agence de l'eau Rhin-Meuse

Installées fin 2004 suite au processus de décentralisation, les communes nigériennes ont besoin d'appui pour asseoir leurs capacités à prendre en charge la planification et la gestion des actions de développement au niveau local. Destiné à améliorer les conditions de vie des populations de la commune de Torodi (121 134 habitants répartis sur 105 villages administratifs et 134 hameaux), le projet vise à renforcer les capacités de la commune en matière de gestion et de planification grâce à la mise en place d'un suivi du parc hydraulique existant et à la programmation des besoins effectifs en matière d'eau et d'assainissement des villages.

Le programme repose sur :

- la mise en place d'une équipe locale compétente chargée de la mise en œuvre opérationnelle du projet, qui, à terme, constituera l'équipe technique communale ;
- la création d'une instance communale de concertation, d'arbitrage et de régulation, en charge de l'adaptation du code de l'eau et de sa mise en application au niveau local ;
- la création d'un fonds communal eau et assainissement ;
- l'élaboration d'un plan communal de développement prenant en compte les domaines de la santé, de l'éducation, du développement économique... ;
- l'alphabétisation et la formation des élus locaux aux bonnes pratiques de gouvernance locale ;
- et enfin, l'appui aux activités économiques de la commune grâce à l'aménagement des marchés.

Trois ans après le démarrage du projet, la commune assure le rôle de maître d'ouvrage et l'équipe du projet est désormais sous



*Nouvellement créées, les communes nigériennes doivent renforcer leurs capacités pour prendre en charge la planification et la gestion des actions entreprises au niveau local.*

tutelle administrative de la commune, qui assure la responsabilité d'employeur avec l'appui technique de l'ONG Eau Vive.

Alimenté par des ressources locales auxquelles pourront s'ajouter des ressources extérieures, un fonds communal de l'eau et de l'assainissement sous administration locale et partagée, a par ailleurs été créé, tandis qu'un Groupe mutuel de réparation (GMR) a été mis en place pour aider ses adhérents (les villages) à assurer le bon entretien et la réparation des infrastructures et garantir, du même coup, la pérennité du service.

Enfin, un comité de pilotage regroupant les différents acteurs impliqués (la commune, les services communaux déconcentrés de l'État, les représentants des autorités administratives et coutumières, des représentants de villages et Eau Vive) a également été mis sur pieds.

◆ **Contacts** : [eauvive@eau-vivre.org](mailto:eauvive@eau-vivre.org) • [www.eau-vivre.org](http://www.eau-vivre.org)

## Gestion intégrée et service public en régie à Figuig

### MAROC (2003-2011)

• **Partenaires** : ville de Figuig, Fédération des associations de Figuig en France, SIAAP, département de Seine-Saint-Denis, bureaux d'études AGMIR et SOGREAH, Office national de l'eau potable du Maroc • **Coût total** : 1<sup>ère</sup> phase (2003-2005) : 567 780 €, 2<sup>e</sup> phase (2008-2009) : 500 000 € (coût estimatif), lagunage (2010-2011) : 1 000 000 € (coût estimatif) • **Financements** : ville de Figuig : 41 780 €, population locale (apport en main d'œuvre) : 295 000 €, Conseil général de Seine-Saint-Denis : 48 000 €, SIAAP : 183 000 €, Conseil provincial, conseil régional de l'Oriental, ville de Tremblay, APDO, associations locales



*Située dans le Sud du Maroc à la frontière algérienne, l'oasis de Figuig bénéficiait jadis d'importantes réserves d'eau qui alimentaient plusieurs bassins destinés à l'irrigation de la palmeraie et de nombreux jardins. La raréfaction de l'eau accroît aujourd'hui les difficultés économiques.*

Oasis isolée en bordure du désert, la ville de Figuig (12 000 habitants répartis en 7 quartiers) est affectée par une raréfaction de la ressource en eau (quasi disparition de la nappe souterraine, diminution du nombre et du volume de production des eaux captées en profondeur).

Apparue comme une priorité du protocole de coopération engagé depuis 2000 entre la municipalité de Figuig et le département de Seine-Saint-Denis, la question de l'assainissement s'est traduite par la mobilisation de partenaires diversifiés. Dès 2003, une première convention quadripartite a ainsi été signée entre le département de la Seine-Saint-Denis, la ville de Figuig, le Syndicat intercommunal pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), et la Fédération des associations de Figuig en France.

Ce programme prévoit la réalisation d'un réseau d'assainissement, la construction de bassins de lagunage en vue de la réuti-

lisation de l'eau pour l'agriculture, la sensibilisation des habitants et la création d'un service municipal d'assainissement.

En novembre 2008, les autorités de Figuig ont réuni tous leurs partenaires européens – français, italiens, hollandais, espagnols – pour définir un plan de gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE) incluant la protection de la ressource (nappes), la gestion des eaux pluviales et l'approvisionnement en eau potable.

Ce plan d'actions devrait mobiliser d'autres partenaires (agences de l'eau, ministères marocains...) et permettre à terme l'organisation et la gestion en régie du service public d'assainissement.

- ◆ **Contacts** : [communeurbainefiguig@yahoo.fr](mailto:communeurbainefiguig@yahoo.fr)
- [relations.internationales@cg93.fr](mailto:relations.internationales@cg93.fr) • [www.ville-figuig.info](http://www.ville-figuig.info)
- [relations.internationales@siaap.fr](mailto:relations.internationales@siaap.fr)

## Contribuer au développement ou à l'amélioration d'infrastructures d'assainissement autonome ou semi-collectif

« Les interventions viseront à étendre et améliorer les infrastructures d'assainissement autonomes domestiques ou à s'orienter vers des options d'assainissement semi-collectif. »

### Réalisation de mini-égouts à Bamako

**MALI (2003-2008)**

• **Partenaires** : communes V et VI de Bamako, mairie du district de Bamako, services techniques du district, Villes unies contre la pauvreté (VUP), ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, Programme national de lutte contre le paludisme, Organisation mondiale de la santé, ville de Lyon • **Coût total** : 1 155 000 € • **Financements** : district de Bamako : 80 000 €, VUP : 375 000 € (dont 238 000 € pour les infrastructures d'assainissement et de santé), Fonds Pays pauvres très endettés (PPTÉ) : 700 000 €, apport des ménages : 30 % des ouvrages maçonnés



*L'installation de mini-égouts et le pavage des rues, qui limiteront la prolifération des moustiques, cause du paludisme.*

À l'instar de beaucoup de villes africaines, le réseau d'assainissement de la ville de Bamako n'a pas accompagné sa croissance urbaine. Dans un pays où 80 % des maladies résultent du manque d'hygiène et d'assainissement, l'absence de système de traitement des eaux usées et de drainage des eaux pluviales est la cause principale de l'insalubrité qui prévaut dans de nombreux quartiers de la ville. Les « eaux grises » (vaisselles, douches...) sont directement déversées dans les rues. Or la nature rocheuse des sols empêche toute infiltration ou épuration naturelle.

En janvier 2003, le district de Bamako a donc sollicité l'appui de l'association Villes unies contre la pauvreté (VUP) – qui regroupe une quinzaine de villes du Nord et du Sud – pour mettre en place un programme local de lutte contre le paludisme. Ce programme vise à empêcher, grâce à différentes actions, la prolifération des moustiques qui transmettent la maladie.

Trois ans plus tard, les deux premières phases du projet s'étaient traduites par la construction de réseaux de mini-égouts dans deux quartiers de la ville, le pavage des rues assainies, et par la création d'un comité de salubrité du quartier avec mise en place d'un fonds d'assainissement (alimenté par une taxe d'entretien) destiné à cofinancer l'entretien et la construction de réseaux. S'il a d'ores et déjà permis le raccordement de 18 000 habitants à un réseau d'assainissement, le mini-égout comporte malgré tout certaines contraintes d'entretien au niveau des concessions ou de la mini-station de filtration.

Poursuivant la démarche validée par les expériences réussies de ces deux premières phases, d'autres quartiers devraient à leur tour être équipés de réseaux de mini-égouts.

◆ **Contacts** : [secretariat@vup-ucp.org](mailto:secretariat@vup-ucp.org) • [www.vup-ucp.org](http://www.vup-ucp.org)  
• [ctac\\_bamako@yahoo.fr](mailto:ctac_bamako@yahoo.fr)

## Accompagner le développement des équipements de collecte et d'évacuation des eaux pluviales

« L'amélioration des équipements de collecte et d'évacuation des eaux pluviales contribue à protéger les ressources et les milieux naturels et pourra s'intégrer dans des projets d'aménagement urbain ou d'assainissement. »

### Assainissement des eaux usées et pluviales d'Abomey

#### BÉNIN (2006-2008)

- **Partenaires** : ville d'Abomey, ville d'Albi, Association internationale des maires francophones (AIMF), agence de l'eau Adour-Garonne, cellule technique de la ville d'Abomey, direction de l'Environnement et de l'Habitat de la ville d'Albi, entreprises et bureaux d'études locaux
- **Coût total** : 239 000 € • **Financements** : municipalité d'Abomey : 47 000 €, AIMF : 87 000 €, ville d'Albi : 5 000 €, agence de l'eau Adour-Garonne : 100 000 €

La ville d'Abomey, qui compte un peu plus de 100 000 habitants, connaît pendant la saison des pluies des inondations fréquentes qui empêchent les déplacements. La circulation est difficile, des quartiers entiers sont enclavés, rendant impossible l'accès de certaines populations aux centres de santé, aux services publics et aux activités marchandes. Lors de l'élaboration du plan de développement de la commune, la population a donc souhaité que la mairie aménage en priorité la voie qui part du centre ville et dessert de nombreux équipements marchands, culturels, touristiques et sociaux (gares routières, centres de santé, écoles, etc.).

Destiné à améliorer les conditions de vie des 45 000 riverains et des populations en transit, le projet mené en collaboration avec l'Association internationale des maires francophones (AIMF), avait ainsi pour objectif d'aménager cette voie de 2 km, en la pavant et en construisant des trottoirs et caniveaux d'évacuation des eaux. Afin d'assurer la pérennité des investissements, la municipalité d'Abomey s'est pour sa part engagée à curer les caniveaux et à entretenir les abords de la voie.

- ◆ **Contacts** : Jean-Pierre David (AIMF) • [jp.david@aimf.asso.fr](mailto:jp.david@aimf.asso.fr)
- [www.aimf.asso.fr](http://www.aimf.asso.fr) • [agondjob@yahoo.fr](mailto:agondjob@yahoo.fr)
- [cooperationdecentralisee@mairie-albi.fr](mailto:cooperationdecentralisee@mairie-albi.fr)



*L'aménagement d'une voie principale d'Abomey (pavement, construction de trottoirs et caniveaux d'évacuation des eaux usées).*

## Développer l'assainissement dans les lieux publics à caractère social

« Écoles, centres de santé, dispensaires et hôpitaux doivent être privilégiés parce qu'ils constituent des lieux d'apprentissage et de sensibilisation. (...) D'autres lieux publics doivent faire l'objet d'une attention particulière : marchés, gares, lieux de culte ou de pratique sportive... qui connaissent une fréquentation importante. »

### Appui à l'assainissement de la commune de Sô-Ava

#### BÉNIN (2006-2009)

• **Partenaires** : municipalité de Sô-Ava, commune d'Orvault, Arcade Bénin, Nantes métropole, archidiocèse de Cotonou, AFVP, Era Cameroun, association Boussole de la cité, entreprise Enocobat • **Coût total** : 150 000 € • **Financements** : commune de Sô-Ava : 46 000 € (30 %) dont valorisation, commune d'Orvault : 15 000 € (10 %), Nantes métropole : 90 000 € (60 %)



*Les urines récupérées de ces latrines Ecosan sont utilisées en maraîchage. L'implantation des blocs, au confort amélioré pour les usagers, tient compte du vent dominant pour améliorer la ventilation des équipements publics.*

Située au bord du lac Nokoué au nord de Cotonou, capitale du Bénin, la commune lacustre de Sô-Ava (près de 100 000 habitants répartis en plusieurs villages) affronte un grave problème d'eau potable : les nappes phréatiques étant polluées en raison de l'absence de systèmes d'évacuation des eaux usées et des excréta, l'état sanitaire de l'eau destinée à l'alimentation n'est pas satisfaisant et la santé de la population s'en ressent. Répondre partiellement aux besoins nécessiterait de construire 150 blocs de latrines publiques.

À l'issue d'une première tranche de réalisation de 6 blocs, dont le bilan s'est avéré positif, l'Association des retraités pour la coopération et l'aide au développement (Arcade) et la ville d'Orvault ont entrepris de construire 15 blocs de latrines supplémentaires, sur trois ans, dans des lieux publics et des

écoles afin d'assurer une sensibilisation efficace et de modifier les comportements à risques sanitaires.

Suite à une expertise confiée à Era Cameroun sur proposition de Nantes métropole, ces latrines de modèle ÉcoSan (récupération des urines pour valorisation en maraîchage) ont été perfectionnées pour accroître le confort des usagers : la taille des cabines et le sens des couloirs ont été modifiés, tandis que l'implantation des blocs tient désormais compte du vent dominant pour améliorer la ventilation des équipements.

◆ **Contacts** : [arcade.orv@libertysurf.fr](mailto:arcade.orv@libertysurf.fr) • [dfaizoun@yahoo.fr](mailto:dfaizoun@yahoo.fr)

## Accompagner l'émergence d'un marché local pour développer l'offre et entretenir l'existant

« Les politiques de décentralisation et les collectivités territoriales (autorités locales, régionales, etc.) en place sont une opportunité pour le développement et l'appropriation des services d'assainissement. »

### Gestion des eaux usées et excréta dans la ville de Dori

#### BURKINA FASO (2006-2009)

• **Partenaires** : Eau Vive, commune de Dori, association Échange Sahel, ville d'Annecy-le-Vieux • **Coût total** : 386 000 € • **Financements 2008** : Annecy-le-Vieux : 12 500 €, Syndicat intercommunal du lac d'Annecy (SILA) : 12 500 € • **Financements 2009-2010** : Annecy-le-Vieux : 32 500 €, SILA : 32 500 €, ministère des Affaires étrangères et européennes : 200 000 € sur 3 ans

Chef lieu de la région Sahel et de la province du Séno, la ville de Dori est un cas particulier de centre semi-urbain où l'assainissement produit un impact négatif sur l'environnement et la santé de ses 30 000 habitants. La majorité des habitants de la ville disposent de latrines traditionnelles, mais les boues de vidange sont directement versées dans la nature, sans aucun traitement. Emportés dès qu'il pleut par les eaux de ruissellement, ces déchets finissent invariablement dans les mares, utilisée pour diverses activités humaines qui ceignent la ville. Ces mauvaises conditions d'évacuation sont à l'origine de maladies hydriques qui affectent près de la moitié de la population.

Pour palier ces difficultés, les autorités centrales et locales (Mairie, Office national de l'eau et de l'assainissement, direction régionale de la Santé) ont sollicité l'association Échange Sahel, dans le cadre du jumelage associant Dori à Annecy-le-Vieux. Après différentes actions menées depuis 2002 sur la gestion des déchets solides, ce projet sur les déchets liquides consiste à :

- renforcer les capacités de la commune pour assumer la compétence assainissement qui lui revient dans le cadre de la décentralisation ;
- améliorer les concertations entre les acteurs locaux (élus, usagers, professionnels, services techniques déconcentrés) sur les orientations et les décisions en matière d'assainissement ;
- et mettre en œuvre le plan de gestion des boues de vidange.

Outre la construction d'un ouvrage de traitement des boues, celle d'une unité de compost, ainsi que l'équipement et la formation des techniciens des unités de traitement, le projet pré-



*Latrine individuelle et latrine scolaire constituent la première phase d'un projet, poursuivi à Dori par la mise en place d'un service local de traitement des boues de vidanges.*



voit la mise en place d'un service municipal de traitement des boues de vidanges et de déchets solides, sous forme de régie ou de concession privée. Appelé à devenir autonome financièrement, ce service bénéficiera de l'instauration d'une taxe municipale payée lors du dépotage par tous les vidangeurs.

Dori deviendra ainsi la première ville moyenne à disposer d'un service municipal de gestion des eaux usées et des excréta, mais aussi d'une station de traitement des boues de vidange et d'une unité de valorisation des déchets, qui entraîneront une amélioration du cadre de vie et de la situation sanitaire de la ville, tout en générant des emplois pour les habitants. Un bel exemple de « l'effet levier » décrit page 13.

◆ **Contacts** : [www.ville-annecy-le-vieux.fr](http://www.ville-annecy-le-vieux.fr) • [pascalrouxel@aol.com](mailto:pascalrouxel@aol.com)

## Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux

« La délégation de nouvelles responsabilités à l'échelon local et l'organisation institutionnelle et technique de la filière requièrent un appui spécifique aux autorités locales, à leurs services techniques, aux services déconcentrés de l'État et au secteur privé local. »

### Mise en place du service d'assainissement de la ville de Tessaoua

#### NIGER (2008-2010)

• **Partenaires** : commune de Tessaoua, ville de Conflans-Sainte-Honorine, association Jitoua Conflans Tessaoua, SIAAP, ministère des Affaires étrangères et européennes, Réseau d'appui aux initiatives locales (RAIL) • **Coût total** : 395 000 euros € • **Financements** : SIAAP, ministère des Affaires étrangères et européennes, ville de Conflans-Sainte-Honorine, commune de Tessaoua

Située à presque 800 km de Niamey, Tessaoua est le chef lieu d'une commune urbaine et celui d'un département. La commune regroupe 75 villages (100 000 habitants), confrontés à de nombreuses difficultés en matière d'assainissement.

Après différentes actions menées depuis 1997 avec la ville de Conflans-Sainte-Honorine (notamment la restauration de 6 puits et le creusement de 2 forages avec l'appui du Syndicat des eaux d'Île-de-France) le Syndicat intercommunal pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) a été sollicité en 2007 pour aider la commune de Tessaoua à créer un service municipal d'hygiène et d'assainissement.

La convention tripartite conclue entre le SIAAP, la commune de Tessaoua et l'association Jitoua Conflans Tessaoua vise à renforcer les capacités de la commune à associer la société civile à la gestion de l'assainissement et à la promotion de l'hygiène, et à participer au développement socio-économique de la ville. Basé sur la création de nombreux ouvrages d'assainissement, ce projet comprend donc également un important volet « d'ingénierie sociale » :

- création d'un service municipal d'hygiène et d'assainissement ;
- formation des élus locaux et agents techniques à la gestion locale et la maîtrise d'ouvrage ;
- sensibilisation des populations locales et promotion de bonnes pratiques ;
- appui d'un groupe de femmes productrices de savon pour l'approvisionnement des écoles primaires et des latrines publiques.

Ceci est la première étape d'un programme plus large, qui sera mis en œuvre à partir de 2010 et inclura la maîtrise des eaux de pluies dans la ville. Une réflexion sera par ailleurs lancée avec la municipalité et les populations locales sur le traitement des mares de la ville et la maîtrise des eaux de ruissellement pendant la période des pluies.

◆ **Contacts** : [departement.agd@railniger.net](mailto:departement.agd@railniger.net) • [www.railniger.net](http://www.railniger.net)  
• <http://ajct2.free.fr> • [relations.internationales@siaap.fr](mailto:relations.internationales@siaap.fr)

*Le projet de Tessaoua comprend un important volet d'ingénierie sociale, dans lequel la société civile est fortement sollicitée.*



## Organisation pérenne du service public de l'assainissement de Gao

### MALI (2008-2010)

- **Partenaires** : communauté urbaine du Grand Nancy (par l'intermédiaire de son opérateur Nancie), Association internationale des maires francophones (AIMF), Association des maires des grandes villes de France, agence de l'eau Rhin-Meuse, commune urbaine de Gao (municipalité et population), services déconcentrés de l'État malien, acteurs privés de l'assainissement (GIE, entreprises, ONG), associations communales
- **Coût total** : 386 193 € • **Financements** : Grand Nancy : 80 000 €, MAEE : 40 000 €, agence de l'eau Rhin-Meuse : 100 000 €, commune de Gao : 45 000 €, Nancie : 21 193 €, AIMF : 100 000 €

Désormais responsables du secteur de l'assainissement, les communes maliennes manquent de capacités techniques et financières : le ramassage des ordures dans les dépôts de transit et le curage des caniveaux ne sont par exemple toujours pas effectifs, tandis que la faiblesse du secteur privé, conjuguée au manque d'organisation des différentes filières, sont à l'origine de nombreux dysfonctionnements en termes d'assainissement.

Elaborée par la ville de Gao, la communauté urbaine du Grand Nancy et de nombreux partenaires, le projet vise à renforcer les capacités des autorités communales de Gao, mais aussi celles du secteur privé, et à appuyer la validation d'un schéma d'organisation du service public de l'assainissement.

Outre les réalisations physiques, les mesures d'accompagnement et l'appui institutionnel, le programme comprend un important volet de mesures consacrées au renforcement des capacités des acteurs locaux :

- étude de marché de la filière de ramassage et de valorisation des déchets par le tri, et de la filière curage des regards de pré-traitement des ouvrages d'assainissement autonomes ;
- renforcement des capacités des agents d'assainissement communaux et des groupements d'intérêt économique (formation à la comptabilité et à la gestion d'entreprise, appui à l'équipement sous forme de prêt remboursable, avec suivi du fonctionnement) ;
- création d'un espace de concertation des acteurs de l'assainissement.

- ◆ **Contacts** : [ammgao@afribone.net.ml](mailto:ammgao@afribone.net.ml) • [www.nancie.asso.fr](http://www.nancie.asso.fr)
- [mairiedegao@yahoo.fr](mailto:mairiedegao@yahoo.fr)



*Sensibilisation à l'hygiène en milieu scolaire au moyen de supports adaptés.*



*Réalisation d'un équipement familial d'assainissement autonome.*

## Valoriser la diversité des instruments financiers

« La diversité des instruments financiers est susceptible d'avoir un « effet de levier » sur les autres ressources mobilisables aux niveaux local, national ou international. »

### Microcrédit pour la construction de latrines à Dogondoutchi

#### NIGER (1993-2009)

• **Partenaires** : ville d'Orsay, commune de Dogondoutchy, Rail-Niger

Préfecture de 60 000 habitants située à 300 km de Niamey, Dogondoutchi a une vocation essentiellement agricole. La question de l'assainissement a toujours été au centre des préoccupations de la coopération décentralisée initiée il y a plus de 15 ans avec la ville d'Orsay et, depuis 2001, avec le Réseau d'appui aux initiatives locales (Rail-Niger). Un projet novateur a permis la construction, dans la commune, de 650 latrines domiciliaires financées grâce à la mise en place d'un fonds de roulement initial.

Après une importante campagne de sensibilisation sur la nécessité de s'équiper en latrines et puisards domiciliaires pour réduire les écoulements dans les rues et lutter contre le péril fécal, les habitants ont bénéficié d'un crédit de 50 000 à 60 000 FCFA sur 12 mois sans intérêt, octroyés sur un fonds de 4 millions de FCFA mis à disposition par la coopération technique belge (CTB). Un crédit grâce auquel les bénéficiaires ont pu acheter les matériaux nécessaires et payer les maçons pour construire un complexe de puisard-latine. Une fois toutes les échéances remboursées, le fonds de 4 millions était à nouveau utilisé pour octroyer des crédits et permettre ainsi à 50 nouvelles familles de s'équiper.

Modifié au fil du temps pour faciliter les remboursements (sur 18 mois au lieu de 12, pause de 3 mois pendant l'hivernage, paiement trimestriel des pensionnés...), ce système permet une prise en charge intégrale de la construction d'infrastructures domiciliaires par les bénéficiaires, sans subvention.

Le taux de remboursement du crédit-latine était de 100 % jusqu'en 2005. Depuis l'apparition des conséquences économiques de la crise alimentaire, le système doit désormais faire face aux difficultés d'accès des personnes à faibles revenus.

◆ **Contacts** : [departement.agd@railniger.net](mailto:departement.agd@railniger.net) • [www.railniger.net](http://www.railniger.net)  
• <http://doutchiorsay.free.fr>



*Jusqu'en 2005, le taux de remboursement du crédit aux latrines domiciliaires était de 100 %.*

#### La mobilisation de partenaires financiers à Bamako

Signée en septembre 2003, la convention Bamako-Villes unies s'accompagnait de la mise en place par le district d'une « Cellule de coordination » des projets de coopération, ayant notamment pour mission de mobiliser des partenariats financiers pour compléter et étendre la première phase à d'autres quartiers de Bamako. (Voir la fiche mini-égouts page 20.)

Une réussite puisque des moyens financiers supplémentaires ont été obtenus au titre des fonds de l'Initiative pays pauvres très endettés (PPTE, fonds de reconversion des dettes gérés par l'État malien et ses partenaires financiers).

Au plan local, la cellule a également permis de mobiliser plusieurs acteurs : les services de l'État, les services techniques du district, les responsables politiques de la commune VI, et les représentants des populations du quartier de Sogoninko.

◆ [vupmairie@yahoo.fr](mailto:vupmairie@yahoo.fr) ◆ [djcdmairiebko@yahoo.fr](mailto:djcdmairiebko@yahoo.fr)

## Les multiples possibilités de financements

Quels que soient la nature d'un projet, ses objectifs ou sa situation géographique, tous font désormais appel à des mécanismes de financement diversifiés émanant, selon les cas :

- de communes et communautés urbaines ;
- de conseils régionaux ou départementaux ;
- d'agences de l'eau ;
- de syndicats et autres agences spécialisées ;
- d'associations d'élus ;
- d'organismes ou fonds internationaux ;
- de banques régionales de développement ;
- de ministères et de fonds sociaux de développement des ambassades de France... ;
- de l'Agence française de développement ;
- de fondations ;
- et bien sûr d'associations, françaises ou étrangères, ou de communes et d'usagers concernés par les projets.

## Systematiser le recouvrement des coûts des services

« Le recouvrement des coûts des services doit impérativement être assuré pour garantir la pérennité du fonctionnement des services. »

### ◆ Latrines publiques en gérance

Outre le microcrédit, **Dogondoutchi** se démarque également par son modèle de financement et de gestion de latrines publiques. Deux blocs de latrines, financés par la coopération décentralisée avec la ville d'Orsay, appartiennent désormais à la mairie de Dogondoutchi.

Le premier a été donné en gérance à un opérateur privé qui verse mensuellement 15 000 FCFA directement à la mairie et 10 000 FCFA sur un compte en banque prévu pour prendre en charge les dépenses importantes (vidange, grosses réparations, etc.). La gérance du second a été confiée au Comité de salubrité barrière, composé de commerçants et de transporteurs, qui contracte un de ses membres pour deux mois, de manière tournante.

Le membre gérant paie 50 000 FCFA/mois au comité qui reverse 25 000 FCFA dans sa caisse de fonctionnement, 15 000 FCFA à la mairie et 10 000 FCFA sur un compte prévu pour les grosses dépenses.

### ◆ Participation des usagers

Afin d'assurer leur pérennité, tout en permettant aux populations de se les approprier, différents projets font appel à la contribution des usagers pour financer les services proposés. À **Figui**, 2 500 personnes ont ainsi été raccordées au réseau d'assainissement, pour un coût moyen de 230 €/personne (32 € par ml).

À **Bamako**, un prix moyen de 37 500 FCFA a été demandé par concession dans le quartier Sogoninko, avec échelonnement du paiement (avance de démarrage = 7 500 FCFA). Dans le quartier, le prix moyen par concession était de 75 000 FCFA, une contribution plus importante car les équipements à charge des familles ont été améliorés pour un meilleur entretien.

Enfin au **Togo**, les bénéficiaires participent aux coûts de construction des infrastructures, et leur contribution n'est jamais inférieure à 25 % du coût total. Les organisations communautaires se cotisent déjà pour faire face aux coûts d'entretien des points d'eau et les kiosques à eau sont payants.

## Soutenir la recherche et l'expérimentation

« Soutenir les démarches de recherche et d'expérimentation visant la compréhension des contraintes et opportunités liées au développement des services d'assainissement, dans leurs aspects institutionnels et politiques, économiques et financiers, techniques, gestionnaires, ou encore comportementaux. »

## Digester de biogaz dans une école de Debre-Berhan

### ÉTHIOPIE (2008-2010)

• **Partenaires** : commune de Debre-Berhan, ville de Blanc-Mesnil, syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), association Selam • **Coût total** : 80 000 € pour 2008-2010 • **Financements** : SIAAP

Alors que les municipalités éthiopiennes sont désormais chargées du développement urbain, des services de base, et du développement économique et social, celle de Debre-Berhan doit répondre à un enjeu de taille : réguler la pression démographique sur les ressources naturelles.

Dans le cadre du jumelage mis en place depuis 1991 avec la ville de Blanc-Mesnil, différentes actions ont été réalisées en matière d'accès aux services de base, notamment des travaux d'alimentation en eau potable qui se sont traduits par une augmentation des consommations et en conséquence, des rejets d'eaux usées.

Ayant pour objectif d'améliorer les conditions sanitaires des habitants par le renforcement de l'accès à l'assainissement, le projet 2008-2010 prévoit notamment la mise en place de latrines et d'un système de traitement des effluents dans l'école primaire Tebasse (1 400 élèves).

Ce projet entend contribuer à la création d'un système économique à l'intérieur de l'école, grâce à l'installation d'un système de traitement des excréments qui générera un biogaz alimentant les réchauds d'une cafétéria. L'occasion, au-delà de l'intérêt technique du projet, de poser la problématique de l'assainissement, non pas comme le simple traitement des excréments, mais comme un moyen de les valoriser et d'en retirer un bénéfice socio-économique. L'installation de latrines et du

digesteur de biogaz dans l'école permettra de disposer en outre d'espaces pour mettre en place de nouvelles « technologies » pour la ville et d'y former des techniciens municipaux.

- ◆ **Contacts** : [relations.internationales@siaap.fr](mailto:relations.internationales@siaap.fr)
- [www.blancmesnil.fr](http://www.blancmesnil.fr)



*Les excréments de l'école Tebasse génèrent un biogaz qui alimente les réchauds d'une cafétéria. Un moyen simple pour un réel bénéfice économique.*

## Projet pilote d'assainissement des eaux usées dans la commune de Kieu Ky

### VIETNAM (2008-2009)

- **Partenaires** : commune de Kieu Ky, Institut des métiers de la ville, EAST, Borda • **Coût total de la phase pilote** : 57 000 €
- **Financements** : BAD : 39 000 €, Borda : 12 500 €, conseil régional d'Ile-de-France : 5 500 €

Située à 20 km de Hanoï, Kieu Ky est une commune périurbaine de 10 000 habitants marquée par de fortes traditions rurales. Un « village de métiers » où les activités artisanales qui contribuent au développement économique local génèrent toutes sortes de pollutions (sonores, des ressources en eau, de l'atmosphère) qui fragilisent l'environnement et exposent les populations à d'importants risques sanitaires. Comme dans tous les villages artisanaux du Vietnam, il devient donc primordial de trouver un équilibre entre production et protection de l'environnement et d'améliorer le traitement des eaux usées et des déchets.

Sollicitée dès 2006 par l'Institut des métiers de la ville – une des actions de coopération du conseil régional d'Ile-de-France et la ville d'Hanoï –, l'association East insiste sur la nécessité de prendre rapidement en charge les problèmes d'assainissement et se tourne à son tour vers la Banque asiatique de développement (BAD) pour financer les études techniques complémentaires. Cette coopération se concrétise en mars 2008 avec le lancement d'un projet pilote d'assainissement des eaux usées de Kieu Ky.

Mené en partenariat avec l'ONG allemande Bremen Overseas Research and Development Association (Borda), ce projet expérimente la mise en place d'un système décentralisé de traitement des eaux usées domestiques, le Dewats (Decentralized Wastewater Treatment System), qui repose sur 4 principaux modules de traitement : un décanteur-digesteur, un réacteur anaérobie, des filtres anaérobiques et un filtre planté végétal.

Sans aucun besoin d'énergie et quasiment aucune maintenance, ce système permet de restituer en sortie une eau propre et aux normes, donc potentiellement réutilisable. Cinquante foyers de Kieu Ky devaient, dans un premier temps, être connectés à la station de traitement, dont la construction devait s'achever début 2009. Un système qui pourrait par la suite être reproduit dans d'autres zones périurbaines du Vietnam, voire d'Asie du Sud-Est.

- ◆ **Contacts** : [ass.east@free.fr](mailto:ass.east@free.fr) • [www.asso-east-vietnam.org](http://www.asso-east-vietnam.org)



*Procédé en cours d'expérimentation, le Dewats repose sur 4 principaux modules de traitement (un décanteur-digesteur, un réacteur et des filtres anaérobiques, un filtre planté végétal) qui restituent en sortie une eau propre à la consommation.*

## Diversifier les offres techniques

« Envisager diverses solutions techniques adaptées à chaque contexte et à chaque maillon de la filière, depuis les systèmes autonomes améliorés jusqu'aux systèmes collectifs conventionnels, et de la collecte au traitement. »

## Améliorer le service d'assainissement urbain à Kayes

### MALI (2005-2007)

- **Partenaires** : ville et services techniques de Kayes, les comités de quartier et les populations, service régional de l'hygiène et de l'assainissement, communauté d'agglomération d'Evry-Centre-Essonne, ministère des Affaires étrangères et européennes (ambassade de France à Bamako), Association française des volontaires du progrès (AFVP), Aquassistace, Société des eaux de l'Essonne
- **Coût du projet puisards** : 186 665 €
- **Financements** : ville de Kayes et population (56 157 €), Fonds social de développement de l'ambassade de France (130 508 €)

Chef lieu de la première région du Mali, la ville de Kayes compte une population d'environ 100 000 habitants répartis sur sept quartiers. Si plusieurs actions pilotes en matière d'assainissement y ont été conduites depuis 1990 dans le cadre du jumelage-coopération engagé avec la communauté d'agglomération d'Evry-Centre-Essonne, la gestion des eaux usées domestiques reste préoccupante : à peine un tiers des habitations est équipé d'ouvrages d'assainissement individuel en état, et les écoulements d'eaux usées dans les rues transforment les caniveaux de drainage en égouts à ciel ouvert.

Ce constat a débouché sur l'élaboration d'un programme donnant la priorité à la gestion des eaux usées. Afin d'assurer un minimum de collecte et d'épuration des eaux ménagères, la

construction et la réhabilitation de 627 puisards – confiée à des artisans locaux formés par les techniciens municipaux – a été engagée en 2006 sur l'ensemble des quartiers. La faisabilité d'un projet pilote de réseau d'assainissement semi-collectif est désormais à l'étude pour le quartier Kayes Ndi.

Cette nouvelle étape mobilise de nouveaux partenaires français (la Société des eaux de l'Essonne et l'association Aquassistace) et fait appel au nouveau mécanisme de financement de la loi Oudin-Santini. La communauté d'agglomération d'Evry-Centre-Essonne a en effet décidé d'engager 36 000 euros de ses recettes « eau et assainissement » sur la suite de ce projet.

◆ **Contacts** : [cooperation.decentralise@agglo-evry.fr](mailto:cooperation.decentralise@agglo-evry.fr)

• [www.agglo-evry.fr](http://www.agglo-evry.fr)



*Grâce à la loi Oudin, la communauté d'agglomération d'Evry-Centre-Essonne a engagé 36 000 € de ses recettes « eau et assainissement » dans le réseau d'assainissement semi-collectif du quartier Kayes Ndi.*

## Pour aller plus loin

### Des sites utiles

[www.pedag-eau.fr](http://www.pedag-eau.fr) • Une base de données régulièrement actualisée qui présente une sélection de plus de 500 outils pédagogiques pour favoriser l'animation et l'éducation au développement sur l'eau, l'assainissement et la coopération.

[www.mdgmonitor.org](http://www.mdgmonitor.org) • Ce site du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) permet de suivre la situation de chaque pays par rapport aux Objectifs du millénaire.

[www.reseaucrepa.org](http://www.reseaucrepa.org) • Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût (Crepa).

[www.sandec.ch](http://www.sandec.ch) • Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux.

[www.oieau.org/ReFEA](http://www.oieau.org/ReFEA) • Le réseau francophone sur l'eau et l'assainissement (RéFEA).

### Bibliographie

◆ *Document d'orientation stratégique - stratégie sectorielle assainissement des eaux usées*, Comité Interministériel pour la Coopération Internationale et le Développement, CICID, 2008, 24 p.

◆ *Guide de la coopération décentralisée pour l'eau potable et l'assainissement - modalités d'intervention pour les acteurs de coopération décentralisée et non gouvernementale*, D. Désille, P.M. Grondin, C. Le Jallé, G. Aubourg, MAAE, Paris, 2009

◆ *L'assainissement dans les pays en développement : les acteurs français s'engagent*, pS-Eau/Arene, Paris, 2006, 24 p., disponible en français, en anglais et en espagnol.

◆ *Progrès sur l'eau potable et l'assainissement*, dossier spécial sur l'assainissement, rapport du Joint Monitoring Program.

◆ *Des solutions adaptées pour l'assainissement - exemples de technologies innovantes à faible coût pour la collecte, le transport, le traitement et la réutilisation des produits de l'assainissement*, NWP 2007, 68 p.



◆ *Méthodologie de promotion du secteur privé en approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement*, CREPA - Ouagadougou, 40 p.

◆ *Programme d'assainissement liquide d'Agadir, régie autonome multiservices d'Agadir, Ramsa - Maroc*, Frédéric Gorse, Série évaluation et capitalisation, *Ex Post* n° 12, juin 2008, AFD, 48 p.

◆ *Projet d'assainissement collectif de la ville de Ouagadougou, Office nationale d'eau et d'assainissement*, F. Gorse et P. Chaouteau, ONEA, Burkina Faso, Série Evaluation et capitalisation, *Ex Post* n° 16, Juillet 2008, AFD, 56 p.

◆ *Latrines à compost - des latrines hygiéniques à faible coût qui produisent du compost pour l'agriculture dans un contexte africain*, Peter Morgan, Stockholm Environment Institute, EcoSanRes Programme, 2007, adapté en langue française par le CREPA, 117 p.

◆ *Vers une gestion améliorée des boues de vidange*, rapport de l'Atelier international sur la politique de gestion des boues de vidange, Dakar, Sénégal, 9-12 Mai 2006. Doulaye Koné, Darren Saywell, Martin Strauss, 32 pages, Ed. EAWAG, sept. 2007

◆ *Actes de l'atelier international "Assainissement urbain"*, Paris juin 2008, Siaap/AESN/Région Ile-de-France ([www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=5311](http://www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=5311))

Des consultations et le téléchargement de nombreuses références en matière d'assainissement sont accessibles sur : [www.pseau.org/outil/biblio](http://www.pseau.org/outil/biblio)



### L'ARENE Île-de-France et le développement durable

L'agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (ARENE Île-de-France) participe à la mise en œuvre du développement durable. Elle diffuse les savoir-faire d'opérations exemplaires par différents moyens de communication adaptés : visites commentées de sites, ateliers et forums, publications, événements, site Internet.

### Le programme Solidarité-Eau : un partage d'expériences

Le pS-Eau facilite les initiatives locales de coopération dans les domaines de l'eau et de l'assainissement à travers l'organisation de concertation entre les acteurs de solidarité internationale (ONG, pouvoirs publics, collectivités locales, secteur privé, milieu de la recherche), l'animation de programmes de recherche-action, la production et la diffusion d'informations.

### Le SIAAP, acteur public de l'assainissement

Établissement public de coopération, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) assure le transport et l'épuration des eaux usées de plus de 8 millions d'habitants de l'agglomération parisienne. Dans le cadre de ses actions de coopération internationale, il développe trois types d'interventions complémentaires : mise à disposition d'expertises techniques et institutionnelles, formation de techniciens, et contribution logistique et matérielle.



ARENE Île-de-France  
94 bis, avenue de Suffren  
75015 PARIS  
T. 33 (0)1 53 85 61 75  
F. 33 (0)1 40 65 90 41  
[www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)



Programme Solidarité-Eau  
32, rue le Peletier  
75009 PARIS  
T. 33 (0)1 53 34 91 20  
F. 33 (0)1 53 34 91 21  
[www.pseau.org](http://www.pseau.org)



Syndicat interdépartemental  
pour l'assainissement de  
l'agglomération parisienne  
2, rue Jules César  
75589 Paris Cedex 12  
T. 33 (0)1 44 75 44 75  
F. 33 (0)1 43 46 55 69  
[www.siaap.fr](http://www.siaap.fr)